

Denis Delerue - Intervention Territoire à Loos auprès d'étudiants ES ASS - le 30 septembre 2020



Denis Delerue, membre du CNAHES depuis 2013 a exercé quelques années comme assistant de service social en protection de l'Enfance. Puis formateur dans une école de service social à Arras, il accompagne les mutations de ce centre de formation devenu site de l'IRTS Hauts de France en exerçant des fonctions de cadre pédagogique de plusieurs formations et de Directeur en fin de parcours professionnel. Militant associatif, Il est engagé dans la gouvernance d'associations de solidarité.

1- Le territoire est un mot valise : Au fil du temps, les appellations changent : le secteur, l'environnement puis le territoire. Le politique parlera de ses découpages en zones, Unité territoriale, Maisons de solidarités etc... Le sens commun évoque la campagne, la banlieue, le quartier, le rural, l'urbain.

2- Un regard sur l'évolution historique en articulation avec le cours de Philippe Dumoulin avec un zoom ASS

Pendant la période antérieure au travail social, basée sur la charité, l'ancrage géographique est la paroisse comme territoire et l'hôtel Dieu comme institution de protection et de soins. On trouve encore cette dualité aujourd'hui : des pratiques sur/avec le territoire et des pratiques au sein d'institutions.

Après la Révolution, la commune constitue le territoire d'intervention à travers les Bureaux de Bienfaisance créés en 1794 devenus Bureaux d'Aide Sociale puis Centres Communaux ou intercommunaux d'Action Sociale aujourd'hui.

Un saut dans le temps nous amène au début du XXème aux ancêtres des ASS, les infirmières visiteuses notamment qui, à partir du dispensaire, luttent contre les fléaux sociaux, surtout la Tuberculose et font de la prévention au sein des familles sur un secteur déterminé.

Dans les années 1930-1950 Henri Sellier, le maire de Suresnes, ministre de la santé sous le Front populaire crée les visiteuses familiales polyvalentes et les visiteuses de la 1^{ère} enfance, aïeules de la PMI. Il signe le décret du Diplôme Etat des AS les fusionnant avec les infirmières visiteuses en 1938.

L'action sociale s'appuie alors sur un territoire : la commune, Une institution : les dispensaires ou centres médico-sociaux et un public prioritaire : la famille

C'est le modèle retenu et élargi en 1965 au moment de la réforme de l'Etat voulue par le Général de Gaulle créant les DDASS et les circonscriptions d'action sanitaire et sociale. Ces circonscriptions structurent l'action sociale sur tout le territoire français autour de zones de 50 à 80 000 habitants avec une ASS polyvalente par secteur de 3 à 5000 habitants, travaillant avec des ASS spécialisées de santé mentale, de l'ASE, de la justice, des CAF etc. (c'est une organisation qui rappelle le médical avec ses médecins généralistes et spécialistes).

Le mouvement de décentralisation en 1983 confie l'action sociale aux départements confirmant la polyvalence de secteur avec l'idée progressive d'un guichet unique pour les usagers d'un secteur déterminé au sein d'unités territoriales ou de maisons des solidarités.

Dans le même temps, en complément du travail individuel, les assistants sociaux veulent promouvoir une approche collective inspirée des pratiques anglo-saxonnes avec les communautés. Le but est d'aider les habitants à co-construire, avec les acteurs politiques et économiques, le développement social local sur les territoires. Une pratique visant à favoriser au maximum la participation des personnes à leur projet de vie en interaction avec leur environnement. Nous en sommes à ce stade aujourd'hui...

En résumé, la notion de territoire est centrale depuis les origines mais nous sommes passés progressivement du travail social SUR un territoire géographique, conçu comme un simple périmètre d'action au travail social AVEC le territoire et ses différents acteurs... C'est fondamental pour les ASS et les éducateurs dans leur pratique.

Deux axes de réflexion – Deux messages en ce début de formation

La conséquence de cette évolution implique pour nous le fait de travailler dans et avec le territoire en distinguant toujours 3 niveaux dans l'intervention professionnelle.

Le premier niveau est celui de notre représentation du territoire. Qu'est-ce que j'imagine, stagiaire ou futur professionnel lorsque je vais travailler sur un quartier en périphérie ou en centre ville ou dans une zone très rurale. Il est important d'identifier les images, les stéréotypes, les représentations sociétales véhiculées sur ces espaces ou ces lieux et leurs habitants... Cette

construction mentale peut amplifier la réalité des problèmes sociaux et minorer les ressources ou l'inverse... !

Le deuxième niveau est celui du territoire administratif, un périmètre légal ou institutionnel qui délimite ma mission mais il peut également limiter ma vision. Par exemple, vous travaillez en limite de la zone frontalière belge mais très rarement vous franchissez cette frontière alors que les personnes que vous accompagnez la franchissent 7 fois par semaine pour le travail, les courses ou l'entraide familiale. Même chose lorsque vous travaillez aux lisières d'une autre commune, communauté de communes ou autre Département.

C'est là qu'intervient le troisième niveau du territoire, celui du territoire de vie des personnes qui ne correspond pas forcément aux représentations que vous en avez ou votre territoire délimité par votre mission institutionnelle. Il faut donc se mettre à la portée, au diapason de ce territoire de vie pour un accompagnement adapté !

D'où ma deuxième réflexion Il nous faut constamment combiner ces trois niveaux du territoire qui interagissent:

Comment combiner ?

1. Quelque soit le lieu, le territoire, repérer, analyser mon imaginaire de ce territoire et l'interroger en échangeant avec les usagers, les partenaires, les acteurs du territoire La culture de la rencontre permet ce travail sur ma subjectivité
2. Mais il y a également l'importance d'une étude objective et plurielle du territoire. Les sciences humaines nous outillent pour cela, la formation nous y aide. Connaître et tenir compte de l'environnement est une étape indispensable dans la pratique professionnelle
3. Avoir l'attitude de l'écoute et du « pas de côté » indispensable pour rejoindre l'Autre, qu'il soit personne accompagnée ou partenaire pour établir avec lui un diagnostic, une carte des obstacles et des ressources du territoire qui vont nous permettre d'agir de façon pertinente et penser avec lui la participation à son développement personnel et au développement social local.

Denis Delerue